

## DROIT À L'IMAGE

### AUTORISATION DE FILMER, PHOTOGRAPHER, EXPLOITER ET DIFFUSER L'IMAGE D'UN ÉLÈVE

Je (nous) soussigné(e)(s) .....

Domicilié(e)(s) à .....

.....

Autorise(ons) mon (notre) enfant mineur .....

scolarisé (e) en classe de : .....

pour la présente année scolaire 2025-2021 à la Cité Scolaire d'Excellence Sportive, à participer à l'élaboration de documents pédagogiques et tous autres travaux de groupes incluant la capture d'images ou de sons.

Ces prises entrent dans le cadre des activités liées aux travaux et pourront faire l'objet d'une diffusion dans les médias ainsi que d'une publication sur le site l'Académie Guadeloupe.

***Cette utilisation sera réalisée sans contrepartie de quelque nature que ce soit.***

***Cette autorisation exclut toute autre utilisation de l'image de mon (notre) enfant, notamment dans un but commercial ou publicitaire.***

Fait à .....

Le.....

Signature des représentants légaux précédées de la mention « lu et approuvé – bon pour accord »

## FICHE D'URGENCE

NOM : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... Classe : .....

	<u>Responsable légal 1</u>	<u>Responsable légal 2</u>	<u>Autre personne</u>
NOM Prénom Lien de parenté			
Adresse Complète			
☎ Domicile			
■ Travail			
📁 Portable			

Allergies : .....

- Médicament : .....
- Alimentaire : .....

Traitements en cours : .....

Drépanocytose : oui  Non

Autres : .....

### IMPORTANT

Votre enfant est-il atteint d'une maladie susceptible d'avoir un retentissement sur sa vie au sein de l'établissement scolaire ?  
Veuillez cocher une case : oui  non

Si vous avez répondu « oui », **vous devez impérativement** dans les meilleurs délais, **réclamer puis compléter** la « fiche de renseignements médicaux confidentiels » puis la transmettre sous enveloppe cachetée à l'attention du médecin et/ou de l'infirmière scolaire.

En fonction des renseignements que vous aurez précisés, vous serez contacté par le médecin ou l'infirmière scolaire pour établir avec vous, si nécessaire, un **Projet d'Accueil Individualisé**, conformément à la circulaire n°2003-135 du 8 septembre 2003 relative à l'accueil en collectivité des enfants et adolescents atteints de troubles de la santé évoluant sur une longue période

Cette fiche n'est pas obligatoire, mais il en va de votre intérêt et de celui de votre enfant qu'elle soit parfaitement renseignée.

Vu et pris connaissance,

Date :

Signature